



MAURICE LEROY QUITTE LA PRÉSIDENTICE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'Assemblée départementale a voté son Budget Supplémentaire 2017. Dernière session de Maurice Leroy en tant que Président du Conseil départemental. Comme il l'avait annoncé, il remettait aujourd'hui sa démission de la Présidence du Département pour se consacrer à son mandat de Député de Loir-et-Cher. Nicolas Perruchot devient Président par intérim, en attendant l'élection du nouveau Président du Conseil départemental qui aura lieu lors d'une session extraordinaire prévue mardi 11 juillet 2017.

Malgré la forte hausse des dépenses sociales, le Budget Supplémentaire 2017 voté par les élus départementaux, s'appuie sur une gestion saine et une maîtrise des dépenses exemplaire.

C'est le fruit du travail initié par Maurice Leroy à son arrivée à la tête du Département en 2004. Le Loir-et-Cher se situait alors au 79^e rang sur 102 Départements, en matière de gestion budgétaire. Il fait aujourd'hui partie des 10 Départements les mieux gérés de France. Le Loir-et-Cher a également été cité plusieurs fois en exemple par la Cour des Comptes et la Chambre Régionale des Comptes.

En treize années de présidence, Maurice Leroy s'est attaché à faire de la bonne et saine gestion du Département sa priorité. « **Bien gérer, c'est se donner les moyens d'innover et d'investir pour l'avenir** » rappelait celui qui quitte ses fonctions de Président du Conseil départemental ce lundi 26 juin.

C'est forte de cette stabilité financière que l'Assemblée départementale a pu voter en décembre 2016, à l'unanimité, un ambitieux plan d'investissement de 50 millions d'euros par an d'ici à 2021.

La démarche prospective *Loir&Cher 2020*, le plan d'actions *Loir&Cher 2021* ou le déploiement de l'Internet Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire loir-et-chérien sont autant des fondations solides que Maurice Leroy laisse à son successeur.

Maurice Leroy, qui reste Conseiller départemental du canton de Montoire-sur-le-Loir, demeure un Ambassadeur majeur du Loir-et-Cher. Ancien Ministre, député, il est le défenseur de la ruralité et de l'équilibre entre villes et territoires ruraux.

Maurice Leroy a rappelé, lors de son discours, ses grands engagements depuis 2004 :

- Routes : déviations de Vendôme, Contres, Cellettes...
- Autonomie : la Maison Bleue, Dom@Dom41, Tranquilidom...
- Collèges : rénovation de l'ensemble des établissements.
- Déploiement du très haut débit dans tout le département.
- Mobilité : transport scolaire gratuit et les trajets à 2 euros pour tous.
- Prospective et stratégie : *Loir&Cher 2020*, puis *Loir&Cher 2021 le plan d'actions*.
- Emploi et insertion : Job41.fr
- Ruralité : Dotation de Solidarité Rurale, soutien à l'agriculture...
- Mutualisation entre les Départements : Approlys, projets touristiques, Très Haut Débit.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12